

**CCAS  
DE  
PUYGIROU**  
(Drôme)

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 13 AVRIL 2017**

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	5
Nombre de membre en exercice	5
Nombre de membres présents	3

Date de la convocation	04 avril 2017
Date d'affichage	04 avril 2017

L'an deux mil dix sept et le treize avril à dix neuf heures trente, le conseil d'administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHARPENET Loïc.

Présents : THIVOLLE Michel, DUMONT Pascale.

Absent excusé : MALECOT Olivier.

Absente représentée : LOOPUYT Christine (pouvoir à CAMPELLO Régina).

M. THIVOLLE Michel a été nommé secrétaire.

**Objet : CCAS –Compte de gestion 2016**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

**Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, déclare que le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

2016  
2017

Pour extrait certifié conforme.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

~~Le Maire~~  
~~Loïc CHARPENET~~



Pour extrait certifié conforme.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire :

- après publication en Préfecture le 27/04/2017
- et publication ou notification le 04/05/2017

ORIGINAL